



Impossibilité de résiliation d'un abonnement

Par **Kamaooo1**, le **26/10/2023** à **17:18**

Bonjour, il y a maintenant 2 mois, je me suis fait arnaqué sur xxxxxx qui est un parieur à 75k d'abonnés Instagram et qui propose ses services à différents prix. Pour tester j'avais pris l'abonnement 1 mois à 50€, le propriétaire du site se vante que ses abonnements sont sans engagements etc. Sauf que une fois le premier mois fini, sans que je ne reprenne un mois j'ai été prélevé sur mon compte bancaire et il m'est impossible de résilier cet abonnement car il n'y a tout simplement aucune possibilité de résiliation (aucun bouton ou quoi que ce soit de désabonnement). J'aimerais donc savoir si d'autres personnes se sont faites piégées comme moi, et si il y avait une alternative à ça. Merci

Par **Marck.ESP**, le **26/10/2023** à **18:24**

Bonjour, bienvenue

Avez fourni un RIB ou est-ce sur la Carte bancaire ?

Car il faut mettre opposition à ces prélèvements ou faire changer votre carte.

Par **Chaber**, le **26/10/2023** à **18:30**

bonjour

- faire opposition aux prélèvements auprès de votre banque
- LR à l'organisme pour résiliation

Vous recevrez peut-être une lettre de relance par l'organisme, ou par un huissier. Vous classez sans répondre

Généralement ces organismes après relances classent le dossier car les frais sont à leur charge